



## **Nouvelles communales**

### **Extrait des décisions du Conseil communal du 22 janvier 2026**

#### **Révision du plan de zone**

Dans le cadre d'une présentation effectuée par le bureau BISA, le Conseil valide les objectifs stratégiques de l'adaptation du PAZ/RCCZ.

#### **Constructions**

Le Conseil communal décide des autorisations suivantes :

- Changement d'affectation d'un appartement en salle de jeux liée à un établissement public.
- Construction d'une habitation individuelle avec cabane de jardin.
- Rénovation d'un bâtiment existant, création d'un nouveau logement et d'un café/restaurant.
- Construction d'une pergola couverte.
- Installation de 3 nouvelles bornes de recharge rapide et d'une armoire électrique.

#### **Autorisation d'exploiter**

Le Conseil décide d'octroyer l'autorisation d'exploiter l'enseigne Jorelli à Joao Pedro Saraiva Anastacio.

#### **Journée Internationale des maladies rares**

La fondation Maraval (maladies rares Valais) met en place un projet d'illumination de bâtiments communaux aux couleurs des maladies rares pour la semaine du 23 février 2026.

Le Conseil décide de participer à cette initiative symbolique en illuminant le bâtiment communal et la Vidondée afin de sensibiliser la population et témoigner notre soutien aux personnes concernées.

#### **Course cycliste Berra Immobilier**

Le Conseil décide d'autoriser la mise en sens unique des portions de routes suivantes sur le parcours de la course en 10h00 et 16h30 le 28 mars 2026 : Chemin de la Ferne, Chemin des Castors, Chemin de la Coulau et Rue du Canal.

## **Adjudications**

Le Conseil communal décide d'adjuger :

- De gré à gré les prestations d'ingénieurs civils pour l'exécution de la rue des CFF au bureau BTI SA pour un montant de CHF 80'742.10 TTC.
- La fourniture et la pose de la conduite d'eau potable à la rue des CFF à l'entreprise Energi.Eau à Saxon pour un montant de CHF 94'216.90 TTC.
- Les travaux de génie civil à la rue des CFF à l'entreprise Guy Monnet et Fils SA à Riddes pour un montant de CHF 1'186'535.85 TTC.